

Rapport d'information de la commission du génie civil et des équipements du 28 juin 2022

Rapporteur : Gilles-Olivier BRON

**BOUCLEMENT DE CRÉDIT DE LA DA 330 - 13.04 CRÉDIT POUR L'AMÉNAGEMENT « AU MOULIN »  
D'UN ESPACE DE DÉTENTE ET DE LOISIRS AU BORD DU RHÔNE**

M. PASQUIER, responsable du Service de l'environnement urbain (SEU), annonce le bouclement de crédit de la DA 330 - 13.04 (aménagement d'un espace de détente et de loisirs « Au Moulin ») :

Montant voté :	CHF 1'623'000.00
Montant dépensé :	CHF 1'622'667.76
<b>Disponible restant</b>	<b>CHF 332.24</b>

Cela consistait à la création d'une zone de pique-nique avec l'installation de planchas électriques, d'une déchetterie enterrée et l'aménagement d'un étang en deux parties (une partie étant close pour préserver la flore et la faune sauvage qui la coloniserait ; l'étang étant une résurgence naturelle). De même, cela a permis de réaménager le bord du Rhône le long du chemin du Moulin-des-Frères, avec la création d'un belvédère, la modification du débarcadère et la renaturation de la lisière arbustive. Vers le chemin de la Grille ont été installées des toilettes autonettoyantes, et un espace de fitness urbain sur l'autre rive du nant de l'Avanchet.

M. PASQUIER profite de l'occasion pour rappeler que l'aménagement de la zone de détente « Au Moulin » visait aussi à ce que le bois de la Grille soit moins soumis à la pression humaine, puisque les activités se concentrent dorénavant autour de la prairie et des rives du Rhône, y compris la zone de la buvette créée dernièrement.

À une question sur l'utilisation des planchas électriques, M. PASQUIER répond que la constatation de faible puissance électrique de certaines planchas a été résolu (il s'agissait d'un mauvais réglage). Toutefois, certains utilisateurs continuent de mettre du charbon sur la plancha, ce qui provoque des dégradations du matériel.

À une question sur la possible présence de moustiques porteurs de maladie, réponse est faite que les batraciens régulent naturellement cela.

**Il est pris acte du bouclement de crédit de la DA 330 - 13.04, Crédit pour l'aménagement « Au Moulin » d'un espace de détente et de loisirs au bord du Rhône.**